

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **24 octobre 2022 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Dominic Doucet, directeur général et greffier-adjoint, est également présent.

**22-10-350**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus** - Les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal ont été déposées entre les mains du greffier, dans les délais prescrits, selon le rapport de celui-ci.

**22-10-351**

**Ratification – Contrats de déneigement**

ATTENDU l'adjudication de 2 contrats de déneigement par le directeur des travaux publics et qu'une portion de ces contrats se déroule en 2023 alors que le budget pour cette année n'est pas encore voté;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu de ratifier les deux contrats suivants :

- Déneigement de l'immeuble sis au 100 Saint-Jacques Ouest (ancienne Banque Nationale) pour la saison 2022-2023 adjudgé à Élagage Beaudoin Inc. le 23 septembre 2022 au coût de 1750 \$, plus les taxes applicables;
- Déneigement de l'immeuble sis au 101 Demers Est (immeuble Clément-Bécharde) pour la saison 2022-2023 adjudgé à Entreprises MMR Turcotte Inc. le 9 octobre 2022 au coût de 4750 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours pour la portion 2022 et que des crédits budgétaires suffisant soient pourvus au budget de l'année 2023

ADOPTÉE

22-10-352

**Aide financière – Chorale de l'Église**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de verser une aide financière de 800 \$ à la Chorale de l'Église pour la tenue d'un repas pour les membres et leurs conjoints

ADOPTÉE

22-10-353

**Adjudication de contrat par appel d'offres – Rechargement d'une partie du 6<sup>e</sup> Rang Est (AO22-VR-03)**

ATTENDU l'appel d'offre no AO22-VR-03 pour le rechargement du 6<sup>e</sup> Rang Est lancé par appel d'offres public le 28 septembre 2022;

ATTENDU l'ouverture des offres le 18 octobre 2022 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de Rechargement du 6<sup>e</sup> Rang Est au plus bas soumissionnaire conforme, Les Excavations Yvon Houle et Fils, tarifs suivants :

<u>Type de matériel</u>	<u>Quantité approx.</u>	<u>Coût (\$/t.m).</u>
Pierre concassée (20-0) mm classe B	7664 tonnes	20,10 \$

LE TOUT pour un total de 154 046,40 \$, tout frais inclus, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même la subvention « droits carrières et sablières » du Fonds régional réservé à la réfection de certaines voies publiques.

ADOPTÉE

22-10-354

**Entente relative à la réponse aux appels d'urgence à L'office régional d'habitation de l'Érable**

ATTENDU la résolution 19-02-049;

ATTENDU la nécessité de restreindre la portée de l'entente de 2019 aux immeubles de l'office qui se trouvent sur le territoire de la Ville de Princeville;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer la nouvelle entente.

ADOPTÉE

22-10-355

**Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 4 539 700\$ pour des travaux d'infrastructure sur les rues Saint-Henri, Saint-Jacques Ouest et Lacoursière**

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Robert Tremblay à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 4 539 700 \$ pour des travaux d'infrastructure sur les rues Saint-Henri, Saint-Jacques Ouest et Lacoursière.

ADOPTÉE

**Dépôt – Projet de règlement décrétant un emprunt et une dépense de 4 539 700 \$ pour des travaux d’infrastructure sur les rues Saint-Henri, Saint-Jacques Ouest et Lacoursière**

Le greffier-adjoint constate que le conseiller Jean-Robert Tremblay dépose le projet de *Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 4 539 700 \$ pour des travaux d’infrastructure sur les rues Saint-Henri, Saint-Jacques Ouest et Lacoursière*, constate que ce dépôt suit l’avis de motion, que le projet de règlement est disponible en version papier pour le public et que ce règlement n’est pas adopté à la présente séance.

22-10-356

**Embauche – Technicienne en aménagement, urbanisme et inspection municipale**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l’embauche de madame Nancy Croteau, en date du 3 novembre 2022, au poste de technicienne en aménagement, urbanisme et inspection municipale, au sein du service d’urbanisme de la Ville de Princeville.

QUE les conditions d’embauche de la nouvelle technicienne en aménagement, urbanisme et inspection soient établies selon les termes et conditions en vigueur;

ADOPTÉE

22-10-357

**Autorisation - Technicienne en aménagement, urbanisme et inspection à émettre des permis, certificats et constats d’infraction**

ATTENDU la résolution 22-10-356 ;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

QUE madame Nancy Croteau soit désignée comme autorité compétente ou fonctionnaire désigné et puisse au nom de la Ville de Princeville émettre des constats d’infraction, des permis, des certificats, des avis et tout autre document nécessaire à l’application des règlements suivants :

- 10-01 – Sur les systèmes d’alarme;
- 10-02 – Relatif à l’utilisation extérieure de l’eau;
- 10-03 – Relatif à la circulation et au stationnement;
- 10-04 – Relatif aux nuisances;
- 10-05 – Sur le colportage;
- 10-07 – Concernant la sécurité, la paix et l’ordre dans les endroits publics;
- 2002-50 – Subvention aux fins de démolition;
- 2002-51 – Contrôle des démolitions;
- 2008-154 – Règlement relatif à l’entretien des installations septiques (système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la Ville de Princeville;
- 2009-163 – Concernant les bâtiments annexes et accessoires;
- 2009-163 – Concernant la construction des bâtiments annexes accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville;
- 2011-190 – Règlement sur les permis et certificats
- 2012-224 – Utilisation de l’eau potable
- 2014-261.1 – Sur les dérogations mineures
- 2017-313 – Concernant l’occupation du domaine public
- 2017-315 – Plan d’urbanisme
- 2017-316 – Règlement de zonage
- 2017-317 – Règlement de lotissement

- 2017-318 – Règlement de construction
- 2018-331 – Relatif aux usages conditionnels
- 2019-346 – Garde de chiens
- 2019-350 – Concernant l'utilisation des pesticides et engrais
- 2019-359 – Concernant les compteurs d'eau
- 2021-396 – Relatif aux infractions pénales et autres mesures applicables par la sureté du Québec et l'autorité compétente
- 2022-406 – Matières résiduelles

QUE l'autorité du directeur du service d'urbanisme soit déléguée de manière générale à madame Nancy Croteau et que cette dernière soit autorisée à agir en son nom, émettre des permis, certificats, constats d'infraction, décompte, avis et tout autre document nécessaire à l'exécution des mandats connexes confiés au directeur du service d'urbanisme dont notamment ceux en matière de voirie urbaine et rurale et de gestion des matières résiduelles et recyclables.

ADOPTÉE

**22-10-358**

**Aide financière – Stage humanitaire**

ATTENDU l'offre de visibilité de l'École Sainte-Marie dans le cadre de l'organisation d'un stage humanitaire au Nicaragua qui aura lieu du 21 février 2023 au 7 mars 2023;

Sur la proposition du conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil souscrive au niveau de visibilité « partenaire platine » et qu'une somme de 1 000\$ soit versée au Centre des Services Scolaires des Bois-Francs à l'acquit de l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉE

**Aide financière – Troupe la Relève - rejeté**

**22-10-359**

**Contrat – Nettoyage et inspection vidéo des conduites d'égout sanitaire**

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'adjuger le contrat de nettoyage et d'inspection des conduites à Ortec Environnement Services Inc. aux tarifs suivants :

Service	Quantité (approx.)	Coût	Total (approx. excl. tx.)
Nettoyage des conduites	1700 mètres	4,95 \$ /mètre	8 415,00 \$
Inspection des conduites	1700 mètres	3,50 \$ / mètre	5 950,00 \$

LE TOUT pour un total approximatif de 14 365 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023;

ADOPTÉE

**22-10-360**

**Aide financière – Activité d'Halloween par la maison des jeunes La Fréquence**

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu qu'une aide financière de 500 \$ soit versée à la maison des jeunes La Fréquence pour appuyer dans la présentation d'une activité d'Halloween qui sera présentée le 31 octobre 2022 à la Salle Pierre-Prince.

ADOPTÉE

22-10-361

**Désignation commémorative – Parc de roulis roulant (skate-park)**

ATTENDU que Dale Sévigny fut l'instigateur de l'implantation du premier parc de roulis roulant à Princeville;

ATTENDU l'implication exceptionnelle de Dale Sévigny auprès des jeunes sportifs dans la communauté;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le parc de roulis roulant du Parc Multisport porte la désignation commémorative « Parc de roulis roulant Dale Sévigny ».

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

22-10-362

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 30.

ADOPTÉE

---

Me Olivier Milot, greffier

---

Gilles Fortier, maire